



LEADER MONDIAL DE L'INFORMATION  
SUR LE MARCHÉ DE L'ART

Mes chers actionnaires,

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, dont l'article R22-10-29-1 du code de commerce, l'Assemblée Générale fait l'objet d'une retransmission audiovisuelle en direct dans son intégralité.

Pour pouvoir visionner la retransmission en direct de l'assemblée générale mixte d'Artmarket.com réunie le 29 juin 2026 à partir de 17 heures au siège social de la société, il est impératif de vous pré-inscrire en complétant le formulaire mis à votre disposition, du 24 juin 2026, 9 heures, au 25 juin 2026, 17 heures, à partir du lien suivant :

<https://serveur.serveur.com/artmarket/information-reglementee/2026/index.html>

Un justificatif d'identité ainsi que votre inscription en compte au cinquième jour ouvré précédent l'assemblée générale sont à joindre au formulaire de pré-inscription.

Le jour de l'assemblée générale mixte d'Artmarket.com un lien vous sera envoyé par mail.

Thierry EHRMANN  
PDG Artmarket.com

